

RÉUNION DE RESTITUTION



# Organisation du mouillage autour de l'île de Porquerolles

CONCERTATION ENGAGÉE PAR  
LE PARC NATIONAL DE PORT-CROS

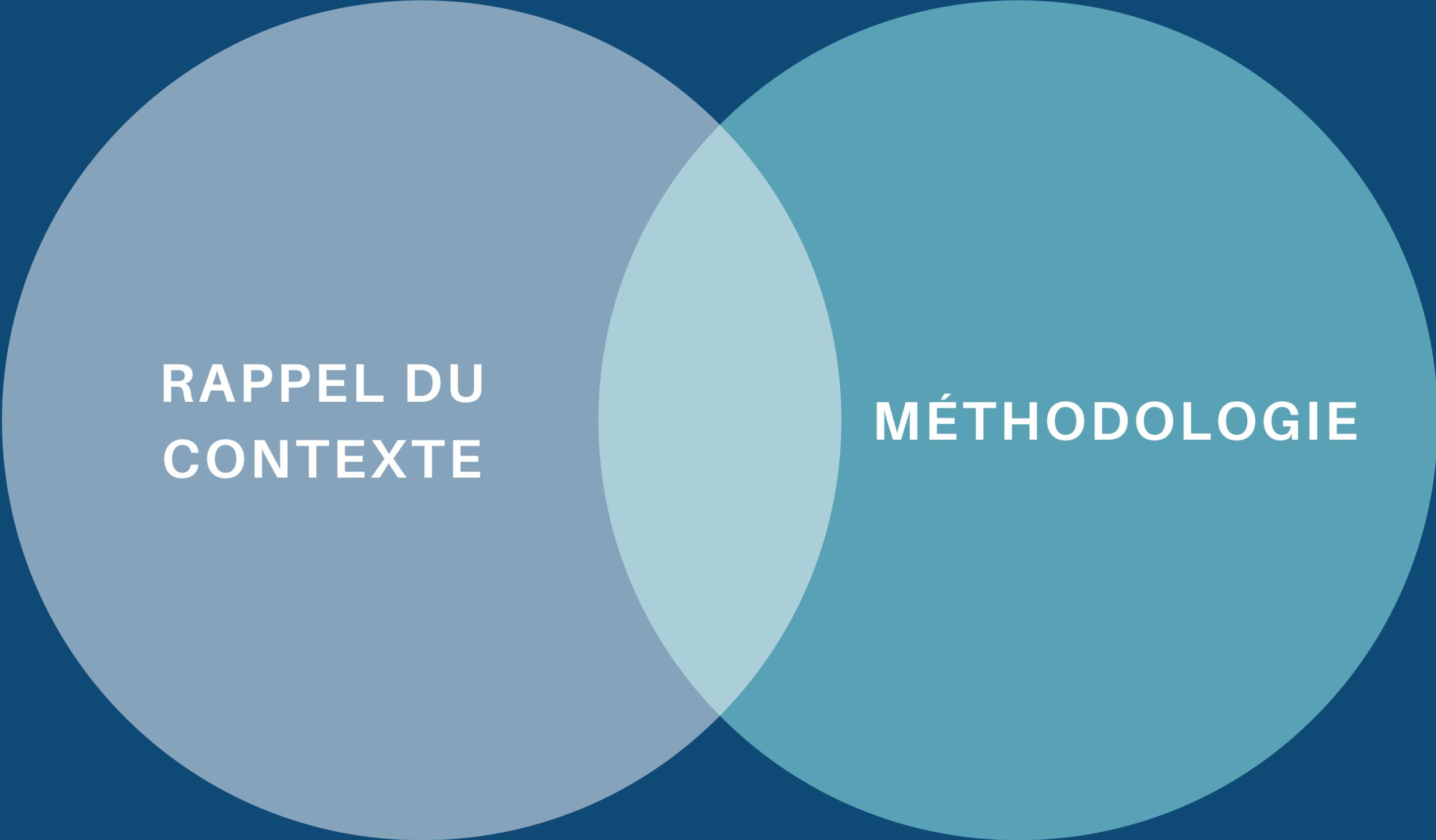


AVRIL 2022



# Sommaire

- 1 Contexte et Méthodologie
- 2 Rappel des ateliers de concertation
- 3 Résultats des ateliers
- 4 Proposition d'organisation du mouillage



**RAPPEL DU  
CONTEXTE**

**MÉTHODOLOGIE**



# Contexte

- **Un projet inscrit dans la Charte du Parc national de Port-Cros**
- **Une fréquentation en hausse chaque année**
- **île de Porquerolles : coeur marin de 13 km<sup>2</sup> à préserver (richesse biologique, espèces patrimoniales, caractère du site)**
- **Services écosystémiques : régulation, approvisionnement, socio-culturel**

# Méthodologie et calendrier

2021

2022

2023

2024

**Appel à projet, études, concertation et  
définition du projet**

-Retard lié à la Covid-19  
-Financement arrivé tardivement

**Parcours administratif  
d'autorisations**

Etat des lieux ✓  
Etude paysagère ✓  
Etude géotechnique

**Mise en oeuvre opérationnelle et mise en  
place de l'organisation du mouillage**

# Méthodologie et calendrier

## Parcours administratif d'autorisations

- Examen au cas par cas (R122-2 du CE) 2 possibilités :
  - si dossier non soumis à étude d'impact ;
    - déclaration loi sur l'eau (L21 4-1 du CE) ;
    - autorisation au titre du site classé ;
  - si dossier soumis à étude d'impact (+6 à 12 mois d'instruction) ;
    - autorisation environnementale uniquement (intégrant l'autorisation loi sur l'eau et site classé) avec enquête publique.
- Autorisation d'occupation du DPM sous forme de convention approuvée par arrêté du préfet pris conjointement avec le préfet maritime (durant cette instruction, passage en CDNPS, CNL...) (R2124-39 du CGPPP).
- Enquête publique (commune si étude d'impact) (R2124-44 du CGPPP).
- Autorisation balisage (instruction DIRM).
- Commission nautique locale (Décret 86-806 du 14/03/1986)
- Autorisation spéciale de travaux en coeur de parc national (R331-19 du CE).
- Création de ZIM (instruction Préfecture maritime).

# Rappel

## Ateliers de concertation

### Même structure pour chaque atelier

- Présentation
- Etat des lieux sur le mouillage et les caractéristiques environnementales
- Exposition des enjeux et des impacts liés à la surfréquentation
- Echanges et exercices collaboratifs

18.06.21

PÊCHE ET  
PLONGÉE



Forte présence sur le plan d'eau  
(divers usages)



1 monument classé : Sainte Agathe  
9 monuments inscrits  
L'île et domaine maritime sont classés

21.06.21

VIE LOCALE  
PORQUEROLLAISE



Représentation majoritaire du  
plaisancier historique.  
Vers un changement : économie  
de l'usage



Bateaux :  
50% ancrés dans la Posidonie  
46% ancrés dans le sable  
4% ancrés sur d'autres habitats marins

23.06.21

PLAISANCE



257 navires en moyenne journalière  
(d'avril à octobre)



85% du mouillage façade Nord

23.06.21

TOURISME ET  
TRANSPORT



Août  
Pics à plus de 1 000 bateaux  
par jour



Déchets, eaux noires et grises,  
hydrocarbures, pollutions  
sonores et lumineuses

# Rappel

## Ateliers de concertation

18.06.21

PÊCHE ET  
PLONGÉE

21.06.21

VIE LOCALE  
PORQUEROLLAISE

23.06.21

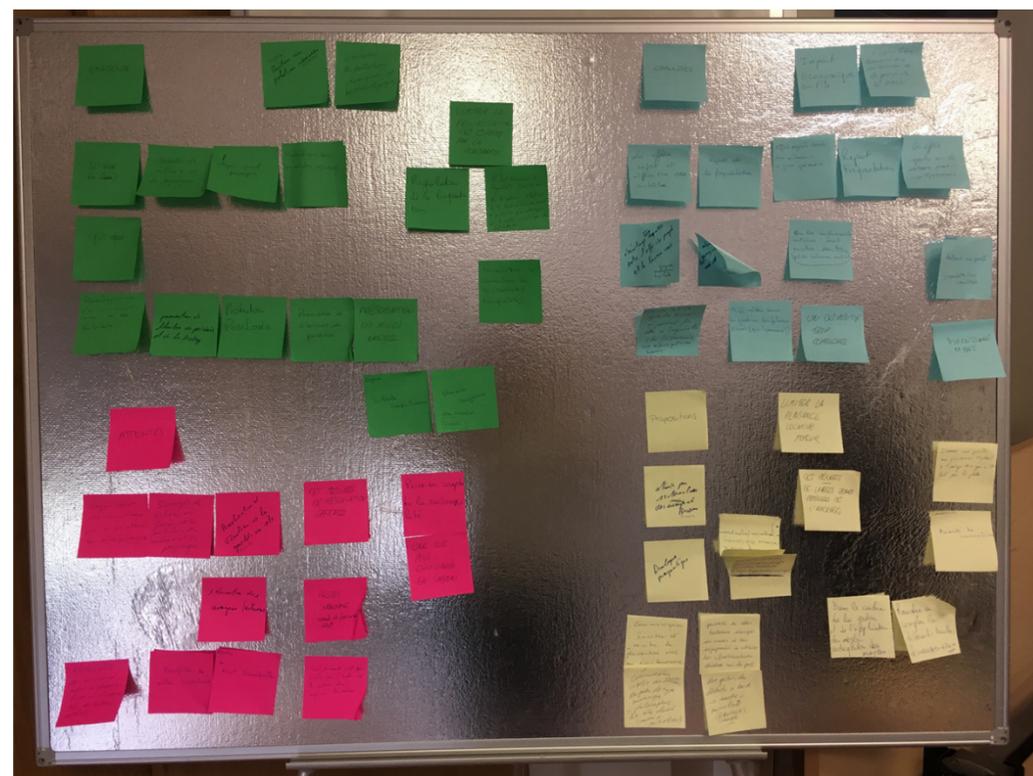
PLAISANCE

23.06.21

TOURISME ET  
TRANSPORT

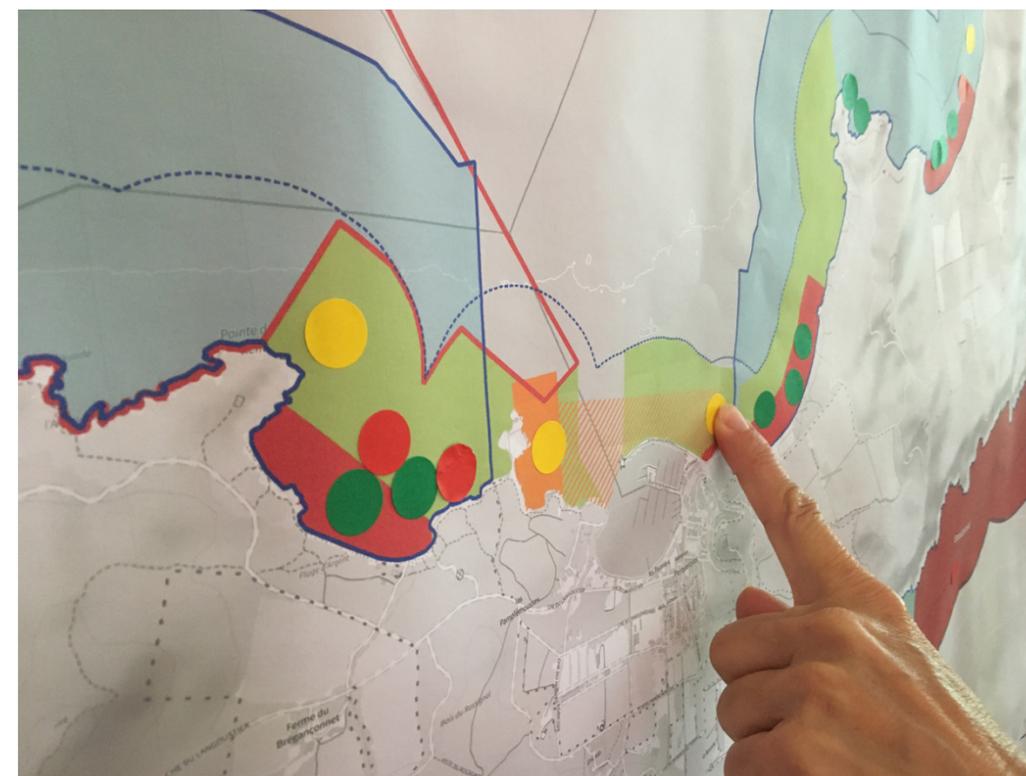
### ECHANGE SUR DIAGNOSTIC

### BRAINSTORMING



- Quels sont pour vous les grands enjeux du projet ?
- Quelles sont vos attentes face au projet ?
- Quelles sont vos craintes sur le projet de mouillage de l'île ?
- Avez-vous à ce stade des propositions à soumettre ?

### CARTOGRAPHIE



- **MOUILLAGE LIBRE**
- **MOUILLAGE ORGANISÉ**
- **MOUILLAGE INTERDIT**

# Résultats

## Brainstorming

Quels sont pour vous les grands enjeux du projet ?

Priorité unanime : **protection de l'environnement et des herbiers de Posidonie**

La préservation des paysages, du caractère et de l'identité du site, sont également des enjeux forts qui sont ressortis.

Autres :

- le maintien des activités économiques ;
- l'équilibre des usages ;
- la surfréquentation ;
- les pollutions ;
- l'accès à l'île.



# Résultats

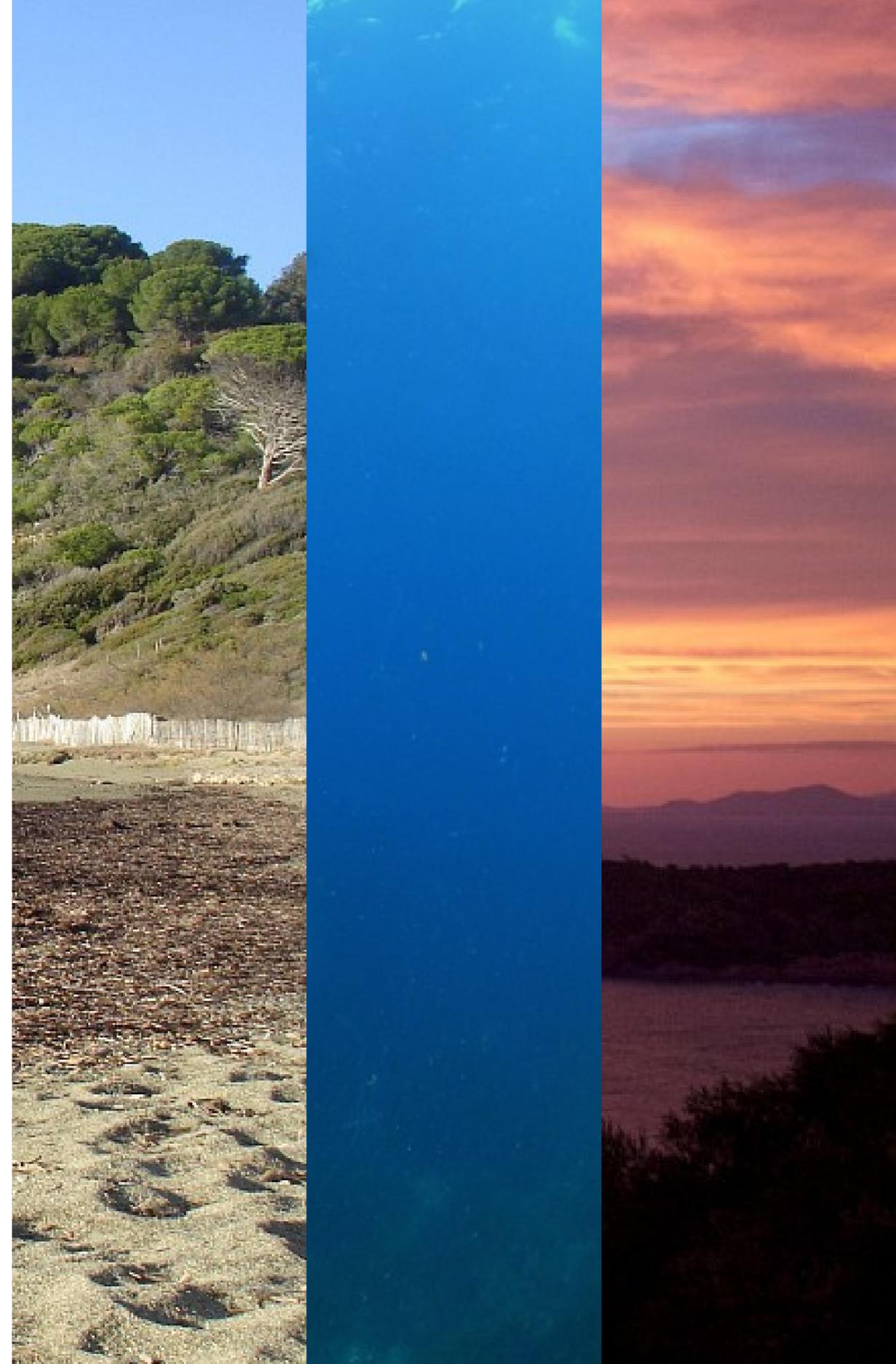
## Brainstorming

### Quelles sont vos attentes face au projet ?

Pas une attente unanime mais une multitude de souhaits que le projet devra prendre en compte dans une relation d'équilibre

### Autres

- partage des usages sur le territoire marin ;
- concertation la plus large possible ;
- possibilité de maintenir les usages de la population locale ;
- organisation adaptée à chaque site, sans forcément interdire ;
- diminution de la fréquentation ;
- préservation du caractère du site et du paysage ;
- maintenir les activités économiques ;
- satisfaction de l'expérience des usagers ;
- gestion exemplaire ;
- sensibilisation du public ;
- prise en compte de la saisonnalité.



# Résultats

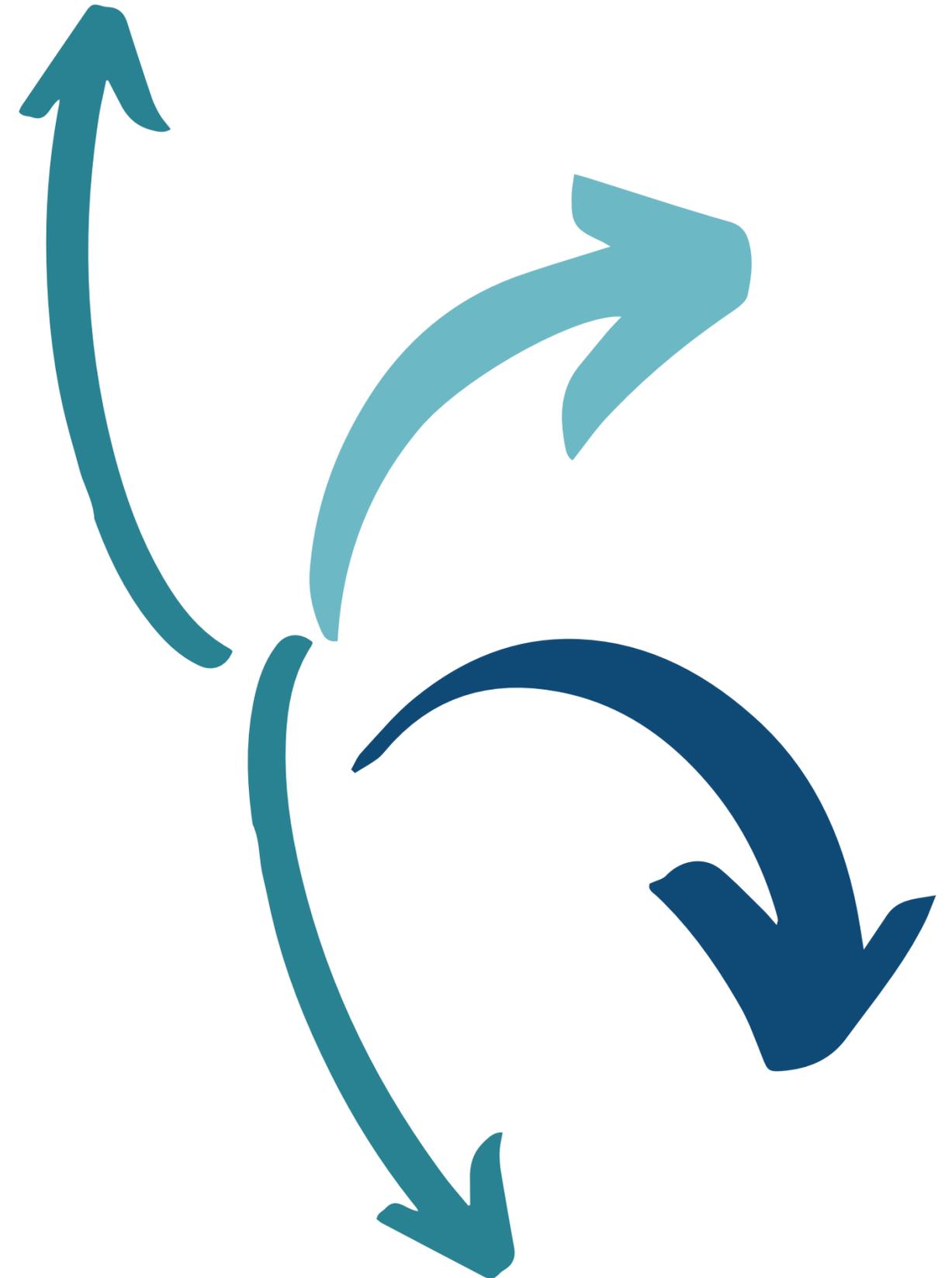
## Brainstorming

Quelles sont vos craintes sur le projet de mouillage de l'île ?

Principale et commune à tous les participants : **les effets reports**

Autres :

- l'impact sur les activités économiques ;
- le manque de moyens humains (surveillance et contrôle) ;
- l'impact sur les pratiques de la population locale ;
- l'acceptation du projet ;
- la sécurité et le conflit d'usagers ;
- la complexité potentielle apportée par une nouvelle organisation, trop de réglementation.



# Résultats

## Brainstorming

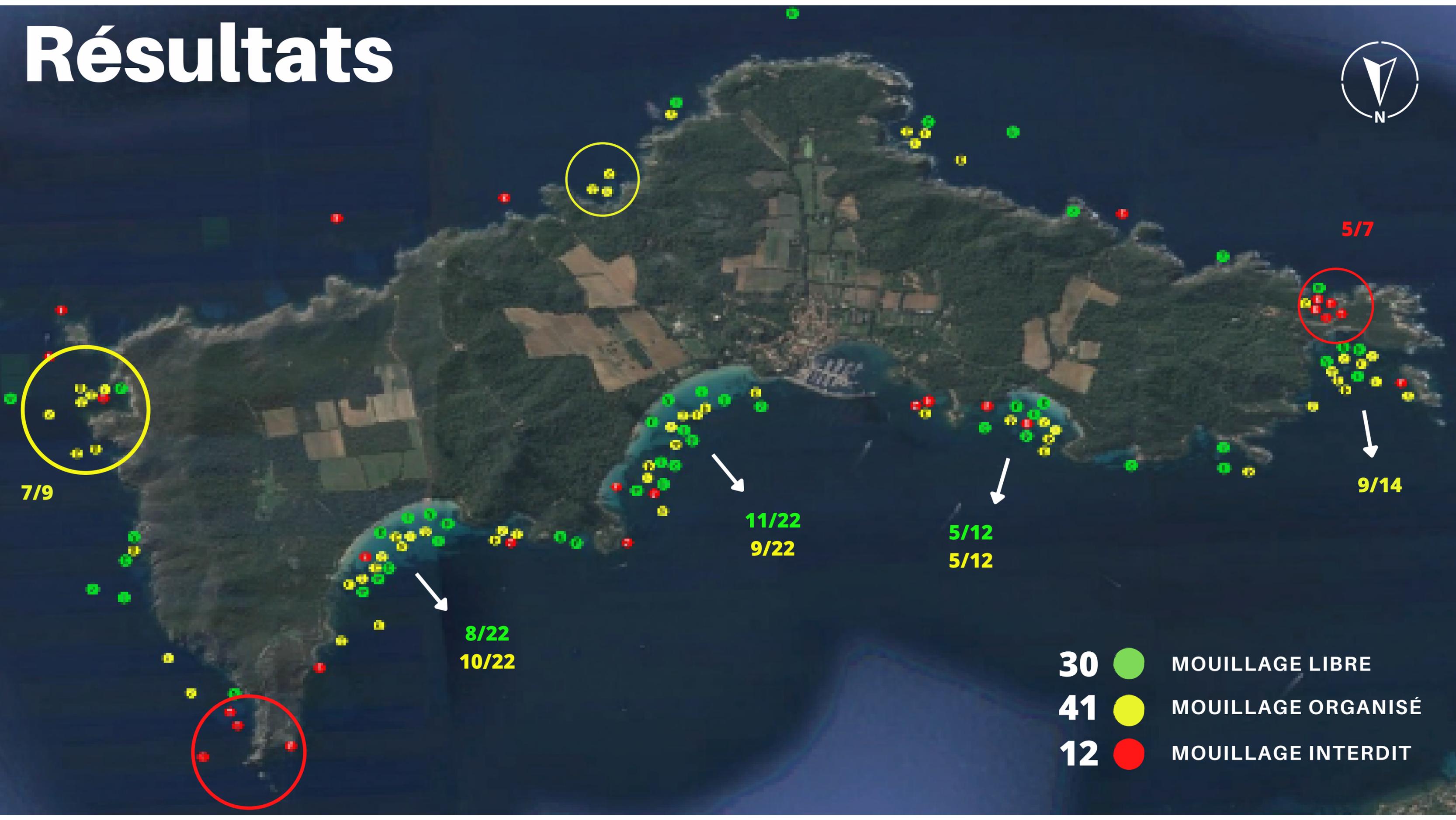
### **Avez-vous à ce stade des propositions à soumettre ?**

- Mouillage plus souple en hiver
- Renforcer les actions de sensibilisation
- Impliquer les acteurs
- Suivi des opérations
- Gestion
- Priorités bateaux cuves eaux noires
- Gestions des déchets
- Bouées intégrées aux paysages
- Ponton à annexes le long du quai d'accueil
- Tarification : journée, associations de services payants (déchets, eaux, mouillages)

***Echange lors de la présentation de l'organisation du mouillage***

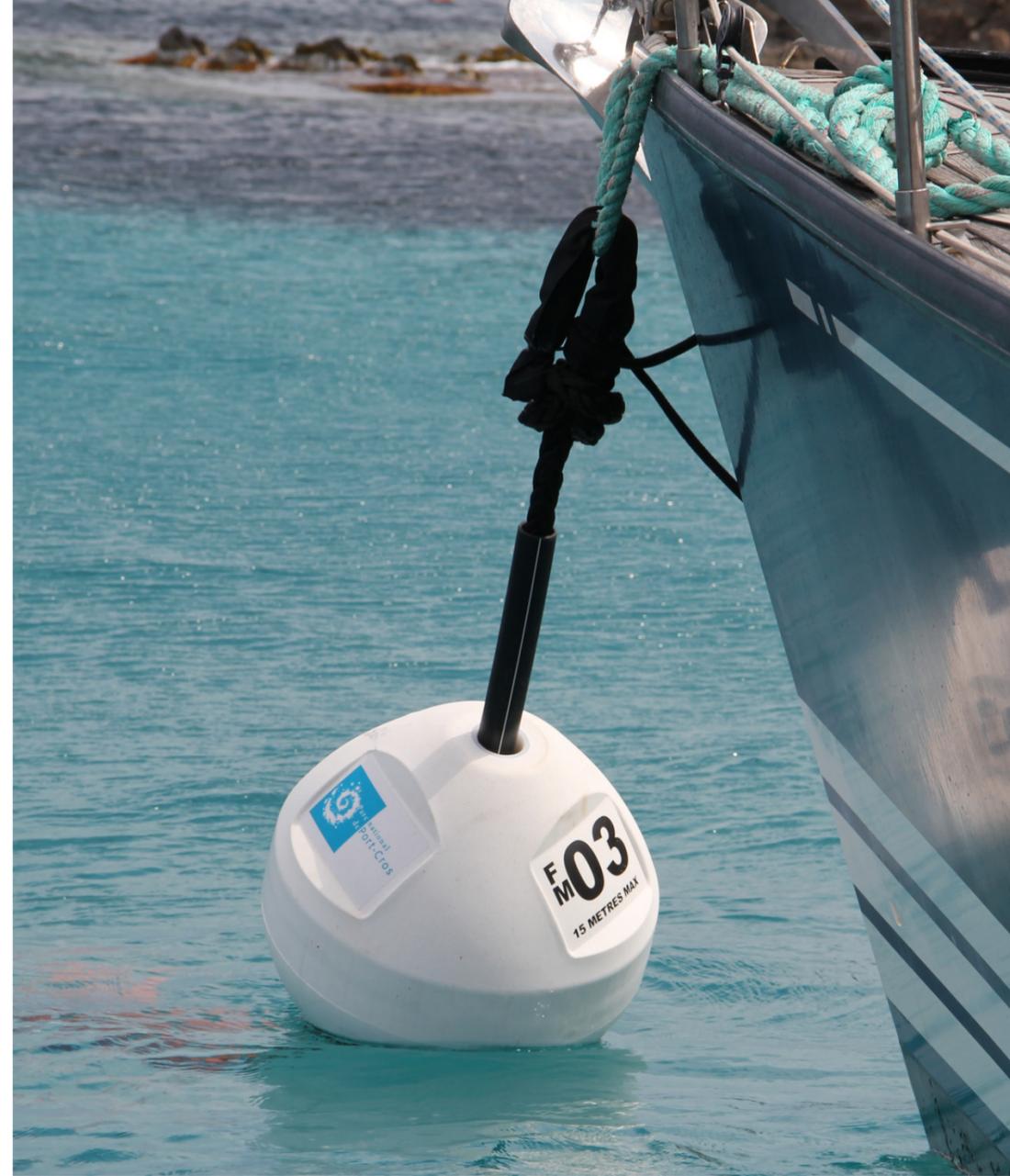


# Résultats



# Rappel des enjeux

Pression	Enjeux	Impacts
Sur- fréquentation au mouillage	Environnement marin	Destruction d'habitats indispensables Déforestation des fonds marins Arrachage, déplacement d'espèces envahissantes Qualité de l'eau
	Paysage	Perte de la qualité du paysage Paysage transformé : du site naturel au site balnéaire
	Identité du site	Site naturel sur-fréquenté Perte de sérénité du site
	Sécurité	Conflits d'usages sur le plan d'eau Risque d'atteinte à la sécurité des usagers
	Accueil <i>qualité d'expérience</i>	Capacité d'accueil : surchargée Indisponibilité des sanitaires et services publics Saturation des services touristiques Insatisfaction de l'expérience



# Organisation du mouillage

Détails par grande plage

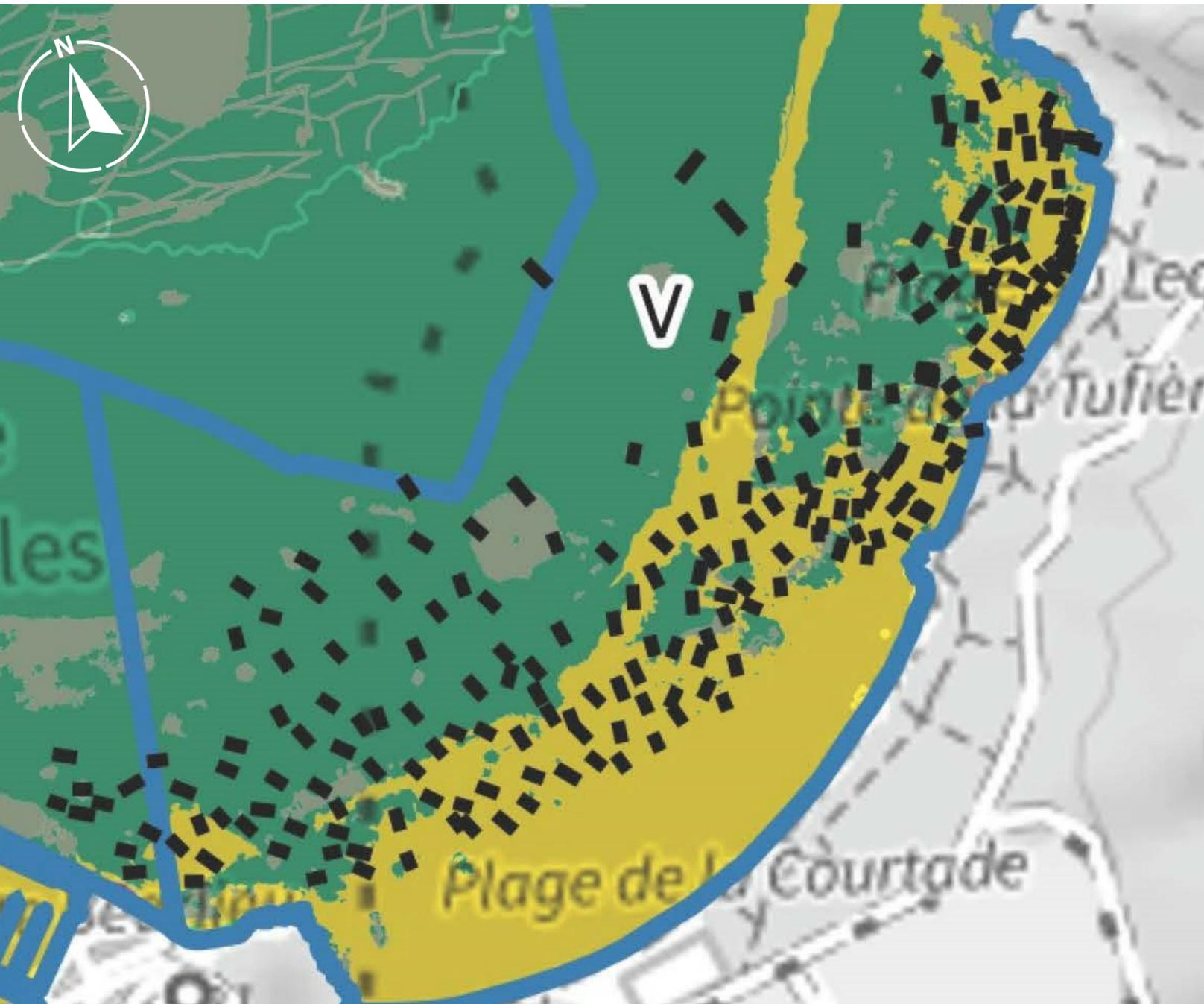


# Objectifs

- Répondre aux enjeux
- La réglementation reste à minima identique
- La création de cônes de visibilité
- Un échange autour des grands principes, les principaux aménagements

# Organisation du mouillage

## LA COURTADE



## ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

### Août

-  407 bateaux
-  120 bateaux
-  4,3/hectare à l'ouest et 11/hectare à l'est (Lequin)
-  42% ancrés dans la Posidonie

### Caractéristiques techniques et réglementation :

ZIEM de l'école de plongée jusqu'à la pointe de la Tufière.

Zones de mouillage bateaux propres du 15 juin au 15 septembre

### Enjeux : étude paysagère

Vues sur la presqu'île de Giens et le port de Porquerolles brouillées ou cachées selon les points de vue depuis la plage

Masse de bateaux formant un mur entre la plage et la côte continentale

Vues obstruées pointe Lequin, ensemble paysagers de la baie

# LA COURTADE



Plage du Lequin

Plage de La Courtaide

Belvédère en surplomb haut vue dominante sur la baie

*Enchaînement des pointes rocheuses de Pointe Prime au Cap Rousset*

# LA COURTADE



Légende :

-  Circulation interdite aux embarcations à moteur
-  Proposition de zone de circulation interdite aux embarcations à moteur

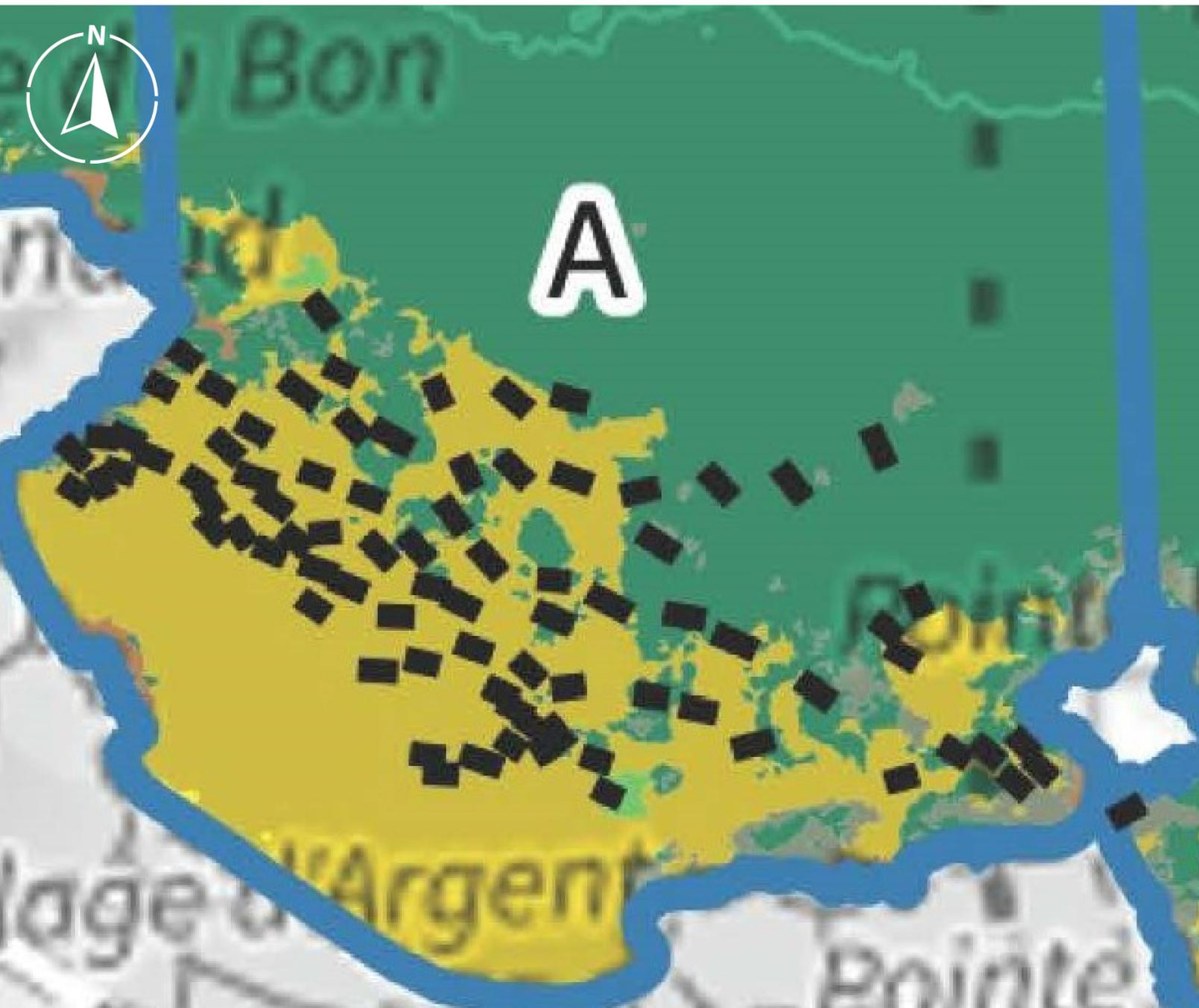
-  Proposition de zone de mouillage forain
-  Proposition d'implantation d'ancrage écologique pour les grandes unités

-  Cône de vue à préserver
-  Coffres d'amarage existants



# Organisation du mouillage

## PLAGE D'ARGENT



## ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

### Août

 115 bateaux

 60 bateaux

 8,3/hectare

 31% ancrés dans la Posidonie

### Caractéristiques techniques et réglementation :

Zones de mouillage bateaux propres du 15 juin au 15 septembre

### Enjeux : étude paysagère

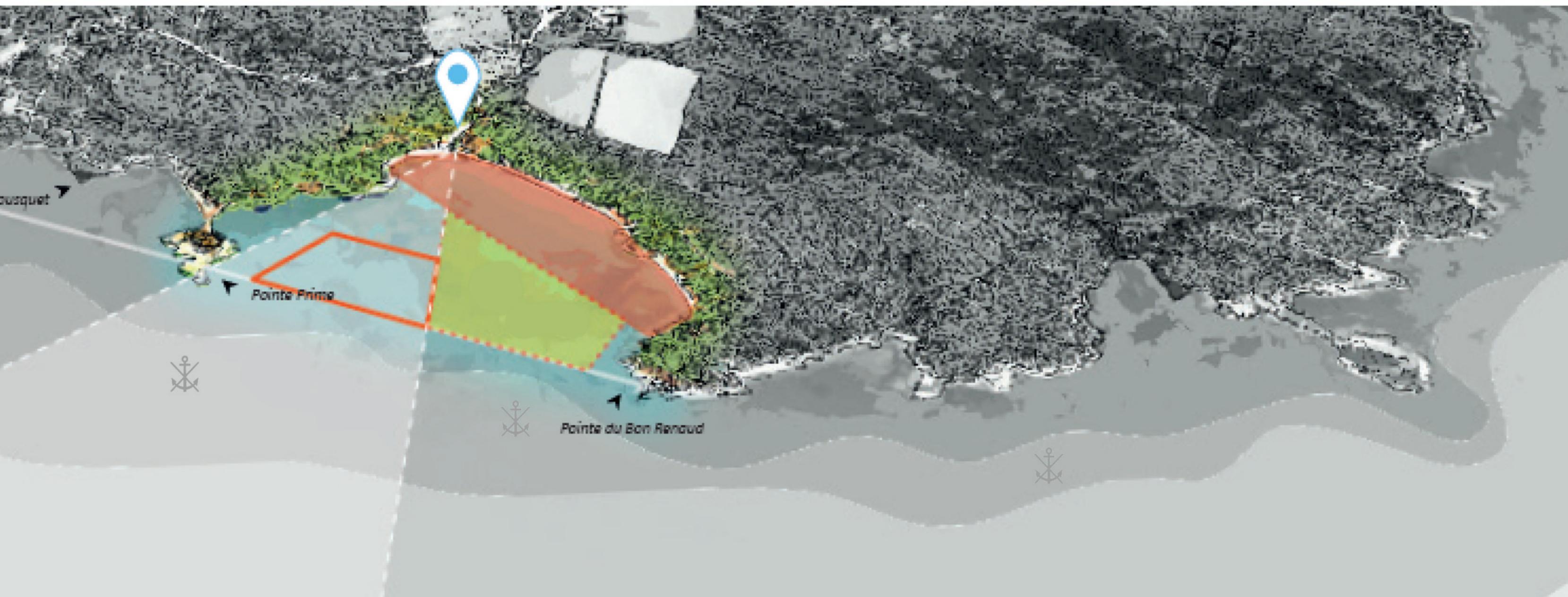
Lisibilité des caps difficile avec la présence des bateaux en grand nombre à proximité - impact sur l'intégrité du fort protégé pour sa valeur patrimoniale

Vues obstruées masse bateaux mur, partie ouest de l'île, paysages

# PLAGE D'ARGENT



# PLAGE D'ARGENT



Légende :



Circulation interdite aux embarcations à moteur



Cône de vue à préserver



Proposition de zone de mouillage forain



Proposition d'implantation d'ancrage écologique pour grandes unités

0

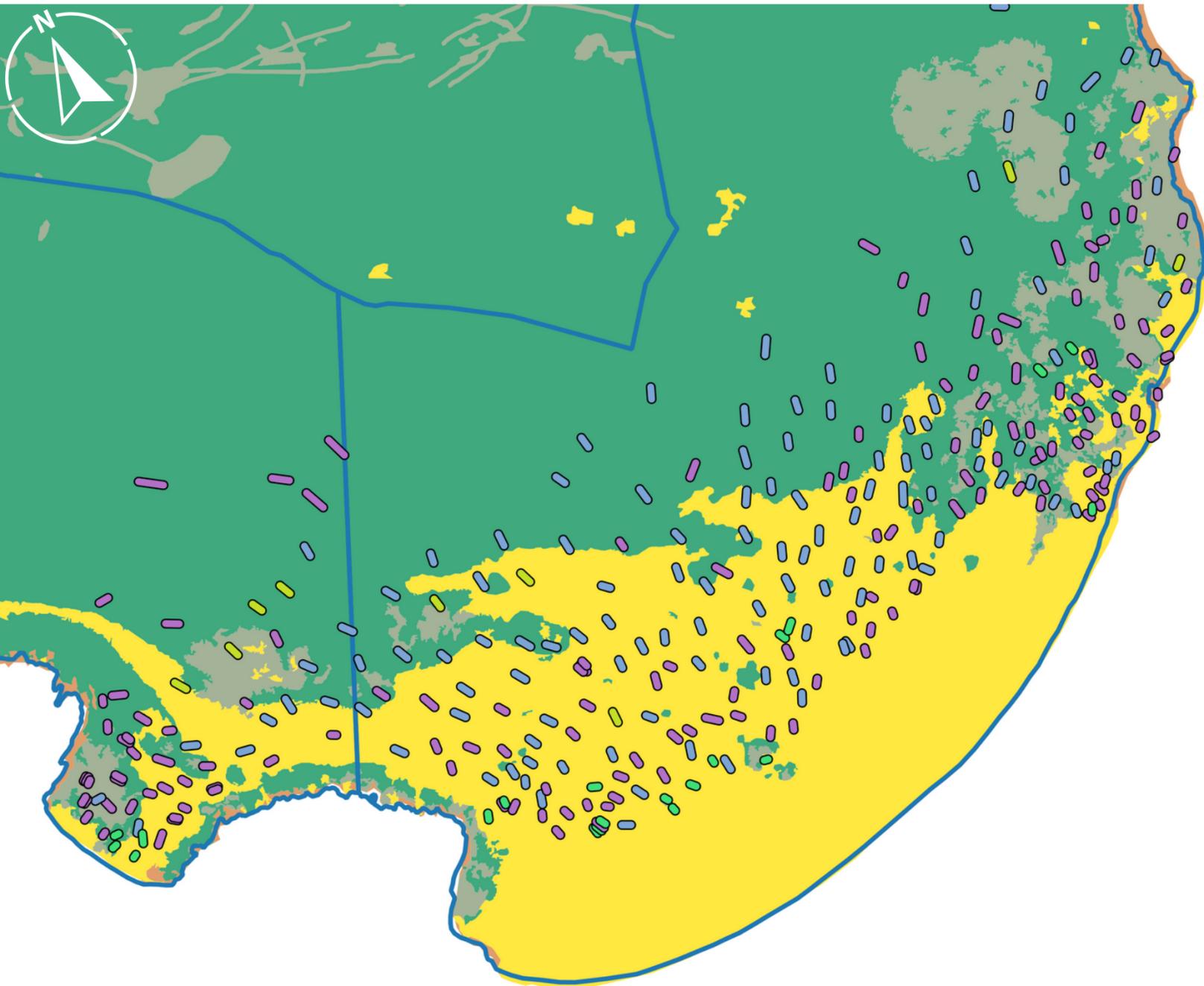
500 m



N

# Organisation du mouillage

## NOTRE DAME



## ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

### Août

-  393 bateaux
-  120 bateaux
-  7,3/hectare à l'ouest et 6,3/hectare à l'est
-  39% ancrés dans la Posidonie

### Caractéristiques techniques et réglementation :

ZIEM de la pointe du Pin jusqu'aux 3/4 de la plage.  
Mouillage interdit à partir de la Pointe Maoufat.

### Enjeux : étude paysagère

Lisibilité des caps difficile avec la présence des bateaux en grand nombre à proximité - impact sur l'intégrité des forts protégés pour leur valeur patrimoniale

Masse de bateaux formant un mur entre la plage et la côte continentale

Vue sur le Cap des Mèdes obstruée depuis l'ensemble de la plage

Vue sur le relief brouillée ou cachée selon les points de vue depuis la plage

# NOTRE DAME



Entrée centrale

Entrée principale  
(belvédère)

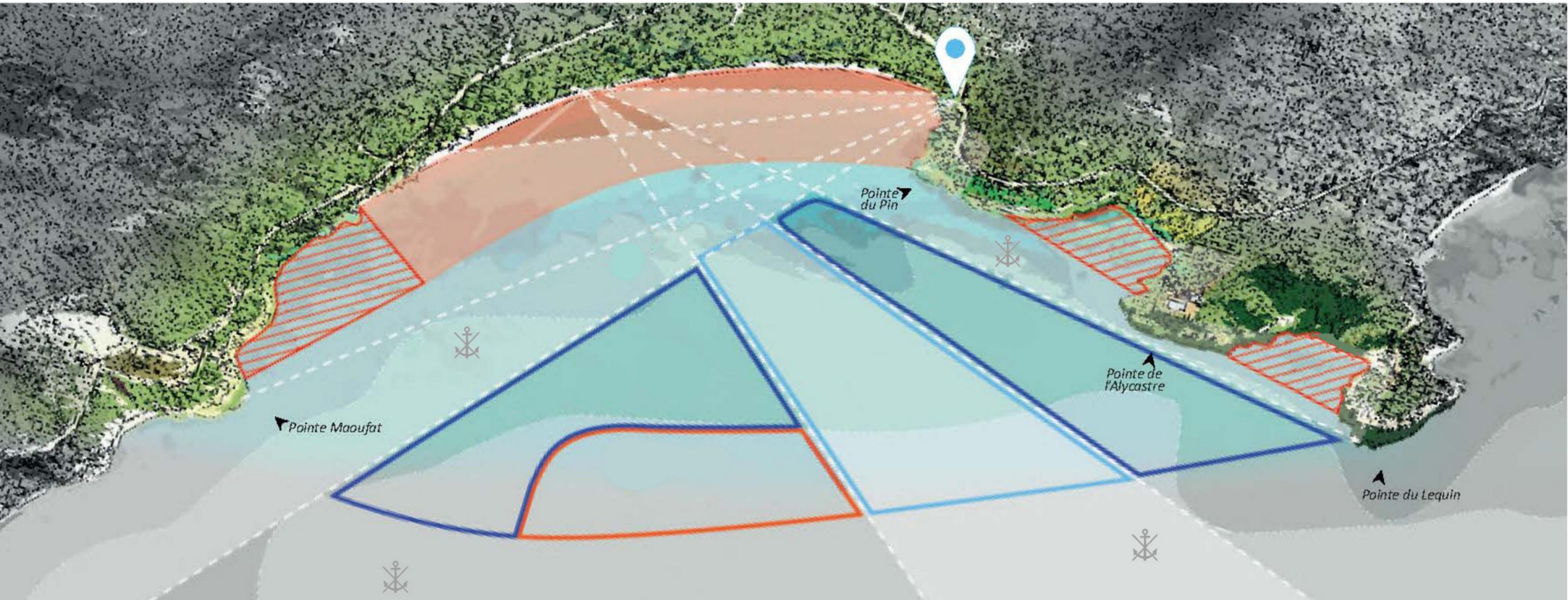
**Plage de Notre-Dame**

*Enfilade sur les pointes  
de l'Alycastre et  
du Lequin*

*Cap des Mèdes*

*Ouverture sur le  
littoral continental*

# NOTRE DAME



Légende :

 Circulation interdite aux embarcations à moteur

 Proposition de zone de circulation interdite aux embarcations à moteur

 Proposition d'implantation d'ancrages écologiques - densité standard Petites unités

 Proposition d'implantation d'ancrages écologiques - densité faible Petites unités

 Proposition d'implantation d'ancrage écologique pour les grandes unités

 Cône de vue à préserver

0 500 m

N

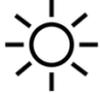
# Organisation du mouillage

## ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

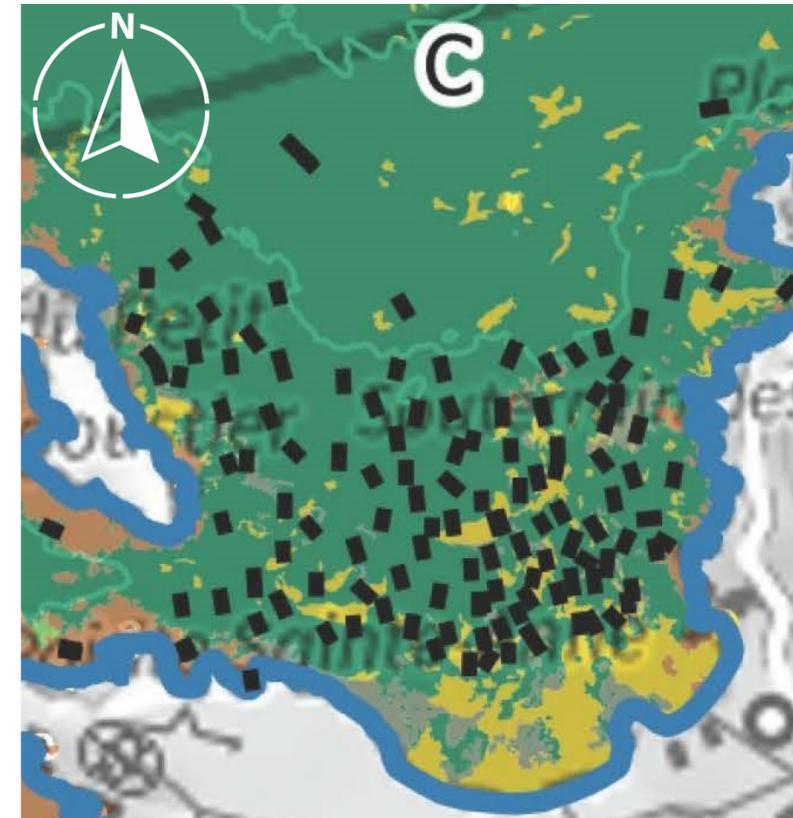
### LANGOUSTIER PLAGE NOIRE



Août

-  63 bateaux
-  10 bateaux
-  18/hectare
-  78% ancrés dans la Posidonie

### PLAGE BLANCHE



Août

-  200 bateaux
-  40 bateaux
-  7,7/hectare
-  70% ancrés dans la Posidonie

**Caractéristiques techniques et réglementation :**

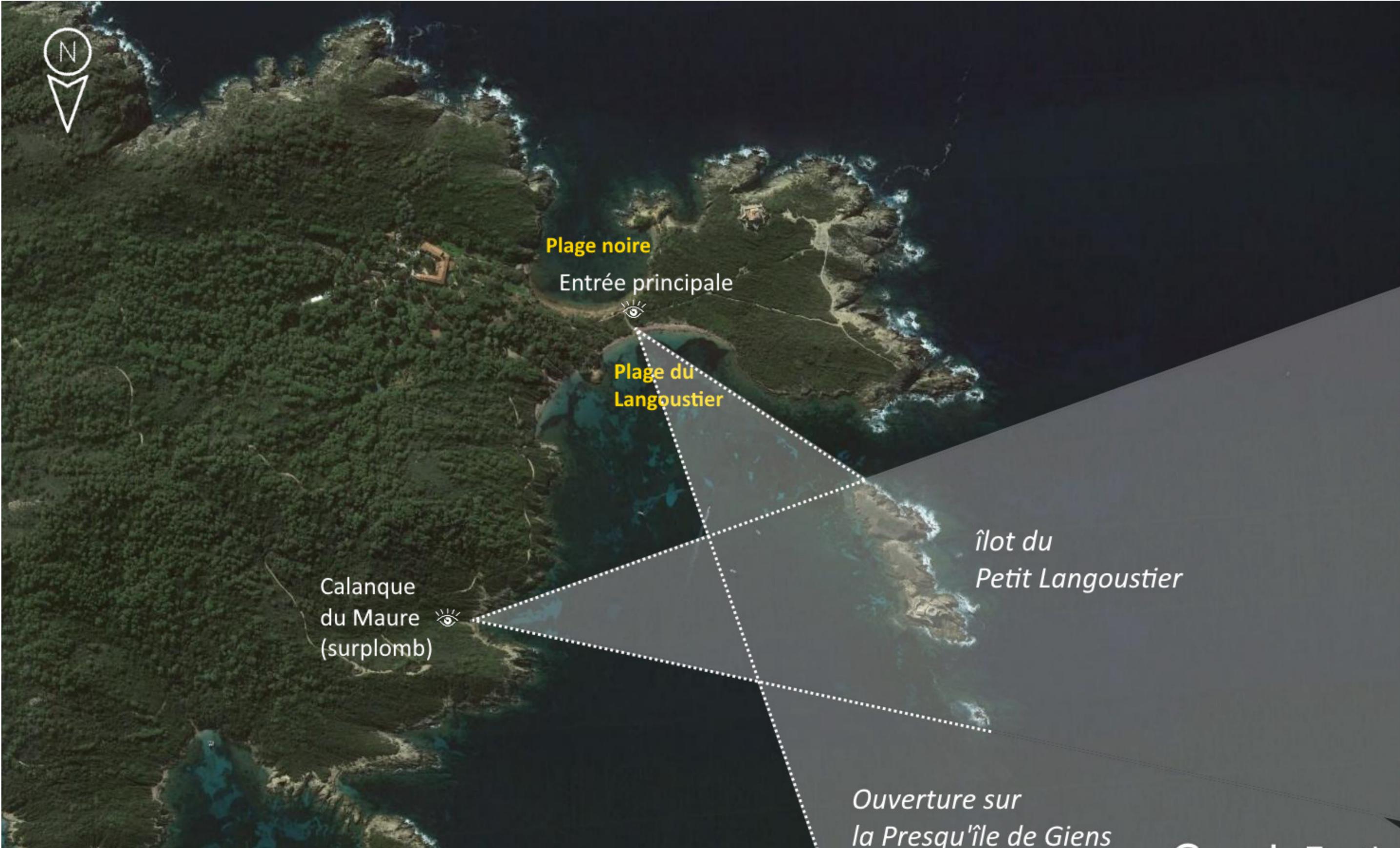
Zone d'interdiction aux embarcations à moteur

### Enjeux : étude paysagère

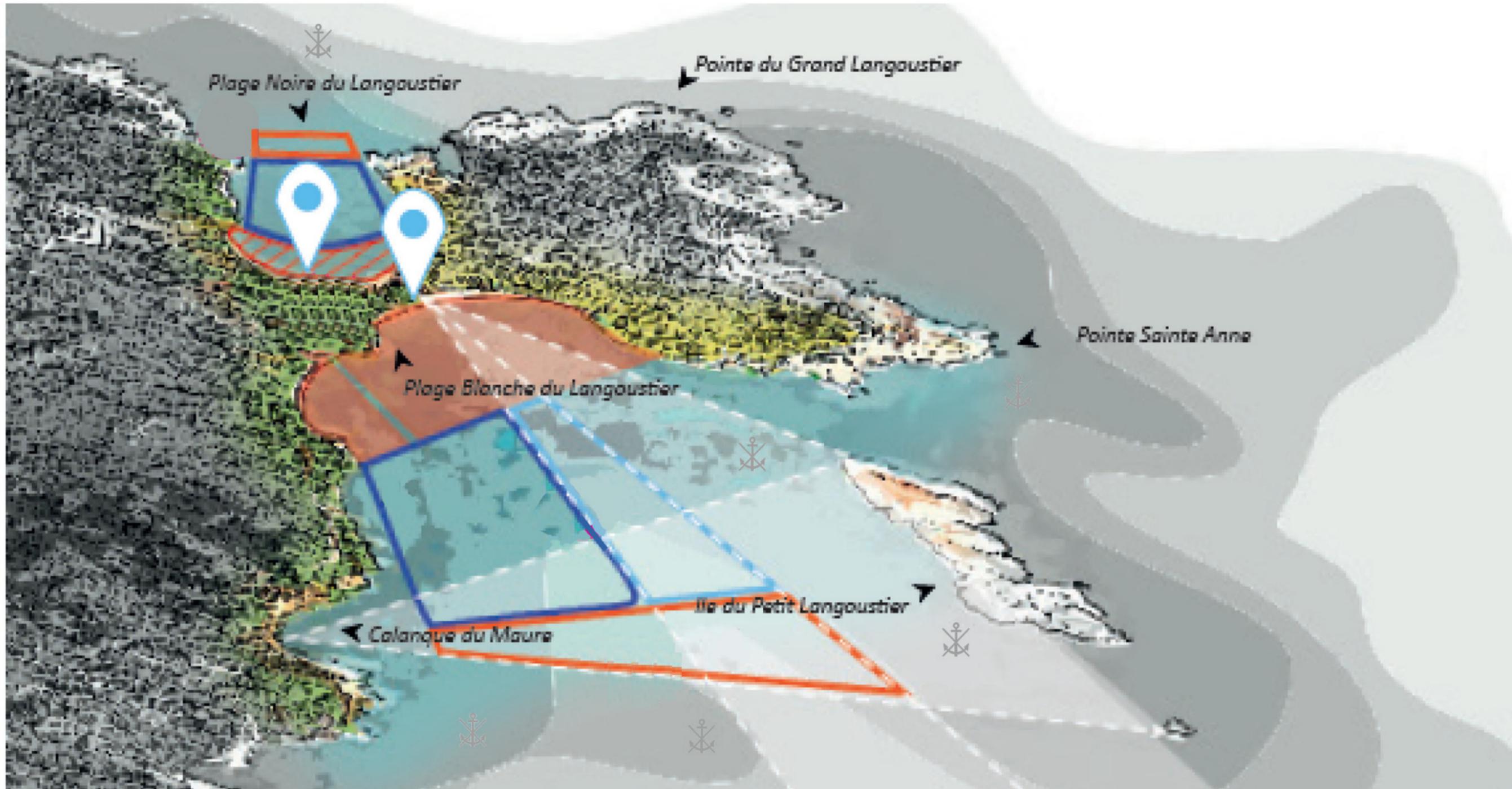
Vues sur l'île du Petit Langoustier et la presqu'île de Giens brouillées ou cachées

Lisibilité des ensembles paysagers de la baie depuis le large difficile - notamment sur le fort du Langoustier protégé pour sa valeur patrimoniale

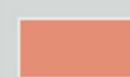
# LANGOUSTIER



# LANGOUSTIER



Légende :



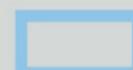
Circulation interdite aux embarcations à moteur



Proposition de zone de circulation interdite aux embarcations à moteur



Proposition d'implantation d'ancrages écologiques - densité standard Petites unités



Proposition d'implantation d'ancrages écologiques - densité faible Petites unités

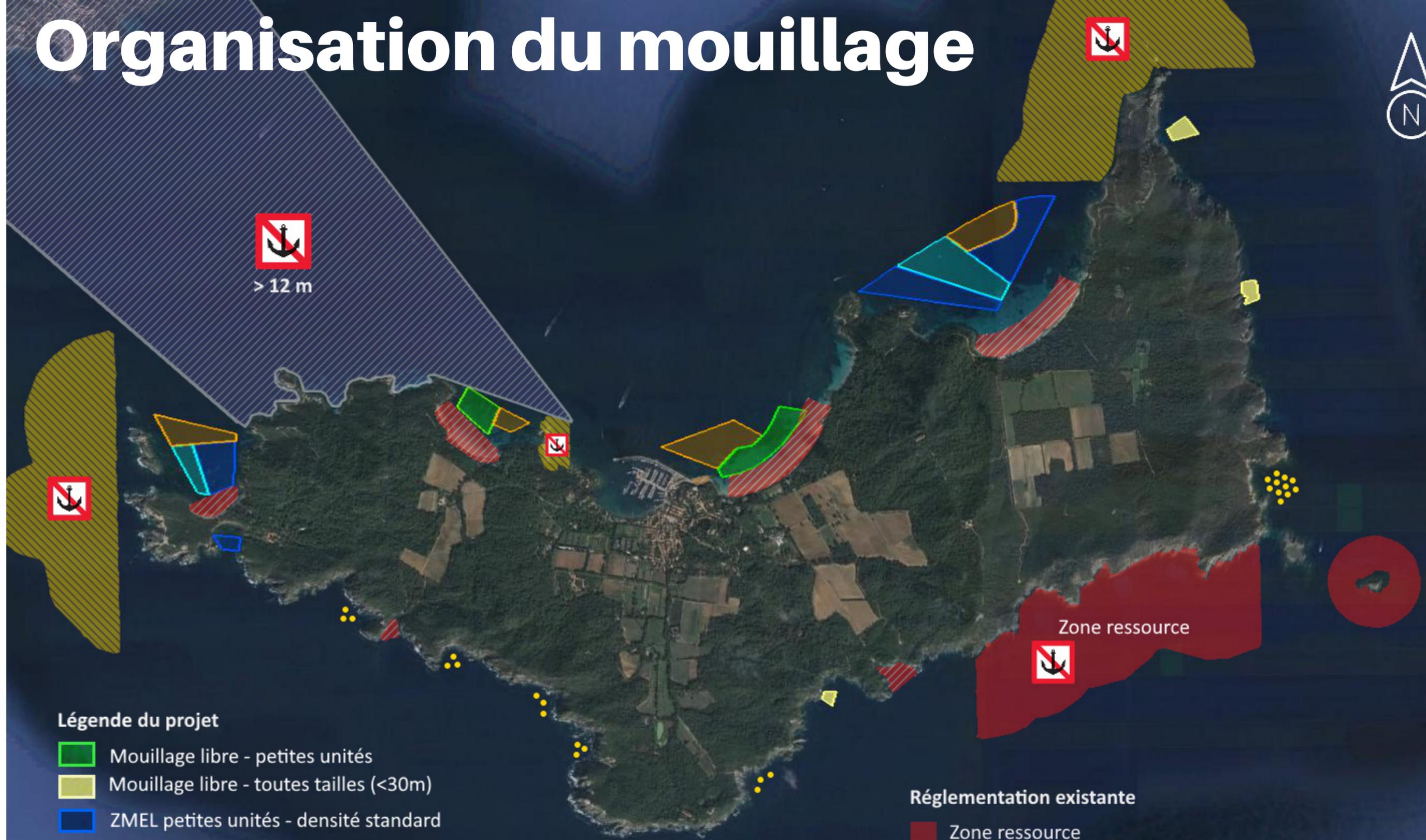


Proposition d'implantation d'ancrage écologique pour les grandes unités



Cône de vue à préserver

# Organisation du mouillage



## Légende du projet

-  Mouillage libre - petites unités
-  Mouillage libre - toutes tailles (<30m)
-  ZMEL petites unités - densité standard
-  ZMEL petites unités - densité faible
-  ZMEL grandes unités
-  Mouillages ponctuels sur bouées

## Réglementation existante

-  Zone ressource
-  Zone de mouillage interdit
-  ZIEM
-  Zone de mouillage interdit > 12m

# Organisation du mouillage

## POTENTIEL MAXIMAL DU NOMBRE DE MOUILLAGES

	Plage noire	Langoustier	Plage d'Argent	La Courtade	Notre-Dame	Autre *	Total
<b>Zone mouillage libre</b>	0,0 Ha	0,0 Ha	4,3 Ha	8,8 Ha	0,0 Ha	3,7 Ha	<b>16,8 Ha</b>
Nb potentiel de mouillages (8 navires / Ha)	0	0	34	70	0	30	<b>134</b>
<b>ZMEL petites unités Densité standard</b>	1,3 Ha	6,8 Ha	0,0 Ha	0,0 Ha	23,1 Ha		<b>31,2 Ha</b>
Nb potentiel de mouillages (8 navires / Ha)	12	61	0	0	208		<b>281</b>
<b>ZMEL petites unités Densité faible</b>	0,0 Ha	3,3 Ha	0,0 Ha	0,0 Ha	13,0 Ha		<b>16,3 Ha</b>
Nb potentiel de mouillages (4 navires / Ha)	0	13	0	0	52		<b>65</b>
<b>ZMEL grandes unités Densité faible</b>	0,0 Ha	5,7 Ha	2,0 Ha	9,7 Ha	7,2 Ha		<b>24,6 Ha</b>
Nb potentiel de mouillages (3 navires / Ha)	0	17	6	29	22		<b>74</b>
<b>POTENTIEL MAXIMAL</b>	<b>12</b>	<b>92</b>	<b>40</b>	<b>100</b>	<b>282</b>	<b>30</b>	<b>554</b>
avec mise à couple dans les ZMEL dédiées aux petites unités	23	166	40	100	541	30	<b>900</b>

\* n'intègre pas le nombre de mouillages ponctuels sur bouée

# Débat autour des propositions

## Selon les propositions vues lors du brainstorming

- Mouillage plus souple en hiver
- Renforcer les actions de sensibilisation
- Impliquer les acteurs
- Suivi des opérations
- Gestion
- Priorités bateaux cuves eaux noires
- Gestions des déchets
- Bouées intégrées aux paysages
- Ponton à annexes le long du quai d'accueil
- Tarification : journée, associations de services payants (déchets, eaux, mouillages)



RÉUNION DE RESTITUTION

**MERCI POUR  
VOTRE  
PARTICIPATION**

**Organisation du  
mouillage autour de l'île  
de Porquerolles**